

# RAPPORT D'ACTIVITE DU COLLEGE MEDICAL

## POUR L'ANNEE

### 2007

Composition du Collège médical en 2007:

Président:	Dr Paul ROLLMANN, médecin
Vice-Président:	Dr Paul NILLES, médecin-dentiste
Secrétaire:	Dr Jean KRAUS, médecin

Membres effectifs:

Madame le Docteur Marthe KOPPE, Messieurs les Docteurs Pit BUCHLER, Jean FELTEN, Roger HEFTRICH, Jean-Paul SCHWARTZ et Joseph STEICHEN, médecins.  
Dr Dominique CHAMPEVAL, médecin-dentiste.  
M. Georges FOEHR et M. Serge OTH, pharmaciens.

Membres suppléants:

Mesdames les Docteurs Marie-Anne BISSORFF ép. ROUKOZ et Anne-Marie MANDRES-PROBST, Messieurs les Docteurs Pit DUSCHINGER, Claude FRIEDEN, Pierre KAYSER, René KONSBRÜCK, Jean-Claude LENERS, Marc REMY, médecins.  
Dr Nicolas BRESSON, médecin-dentiste.  
M. Camille GROOS, pharmacien.

Secrétaires administratifs: M. Paul LINCKELS et Mme Marianne SCHMIT.

Conseiller juridique : Me Luc SCHAACK.

Le présent rapport d'activité procède, pour faciliter les observations et comparaisons, d'après approximativement les mêmes schémas et rubriques que ceux publiés aux rapports d'activité précédents.

Comme par le passé, les chiffres respectivement les pourcentages figurant entre parenthèses correspondent à l'année 2006 et permettent au lecteur attentif de constater des progressions respectivement des régressions dans les différents chapitres par rapport à l'année précédente.

En 2007 le Collège médical s'est réuni 40 (41) fois en séances plénières et deux (1) assemblées générales pour traiter les nombreux dossiers en instance.

Le rapport d'activité 2007 comporte les rubriques suivantes:

**A) ACTIVITES DU COLLEGE MEDICAL**

I) Avis sur des projets de loi et des règlements grand-ducaux.

II) Avis sur les nouvelles nomenclatures des actes et services pris en charge par l'assurance maladie.

III) Consultations et avis juridiques.

IV) Discussions, propositions et avis sur des questions particulièrement importantes soulevées au fil de l'année 2007.

V) Analyses de contrats d'association entre médecins.

VI) Examens des demandes d'autorisation d'exercer, de stage et de remplacement.

VII) Avis au sujet des candidatures pour pharmacies vacantes.

VIII) Litiges, plaintes diverses et affaires disciplinaires.

IX) Examens de textes d'annonces, d'en-tête de lettres et de plaques professionnelles.

X) Entrevues diverses.

XI) Divers.

**B) ACTIVITES DU CONSEIL DE DISCIPLINES DU COLLEGE MEDICAL**



**A) ACTIVITES DU COLLEGE MEDICAL**

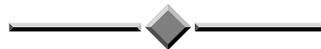
**I) Avis et/ou discussions sur des projets de loi, des règlements grand-ducaux et des règlements ministériels.**

Projets de loi:	00 (03)
Projets de règlements grand-ducaux:	11 (16)
Projets de règlements ministériels:	00 (03)
<b>Total:</b>	<b>11 (22)</b>

Sont énumérés ci-après les projets qui ont retenu plus particulièrement l'attention du Collège médical:

- Projet de règlement grand-ducal fixant le tarif des préparations galéniques et les honoraires des pharmaciens (avis du 24 janvier 2007)

- Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 8 décembre 1977 portant sur les modalités des examens médicaux des enfants en bas âge, sur la périodicité de ces examens et sur le modèle de carnet de santé et les inscriptions qui devront y être portées obligatoirement (avis du 24 janvier 2007)
- Avant-projet de règlement grand-ducal portant création de la profession d'ostéopathe et déterminant : 1. les études en vue de l'obtention du diplôme d'ostéopathe ; 2. les modalités de reconnaissance des diplômes étrangers ; 3. l'exercice et les attributions de la profession d'ostéopathe (avis du 25 avril 2007)
- Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant l'article 5 du règlement grand-ducal du 10 septembre 2004 fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers (avis du 20 juin 2007)
- Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 26 mai 2004 déterminant les conditions d'accès, les études ainsi que les conditions de réussite de la formation spécifique en médecine générale (avis du 27 juin 2007)
- Avant-projet de règlement grand-ducal portant inscriptions de substances actives à l'annexe I de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides (avis du 4 juillet 2007)
- Projet de règlement grand-ducal concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques (champs électroniques) (avis du 1<sup>er</sup> août 2007)
- Avant-projet de modification du règlement grand-ducal du 30 janvier 2002 déterminant les modalités du programme de traitement de la toxicomanie par substitution (avis du 1<sup>er</sup> août 2007)
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 1<sup>er</sup> mars 2002 relatif à la pharmacie hospitalière et au dépôt hospitalier de médicaments (avis du 1<sup>er</sup> août 2007)
- Amendement apportés à l'avant-projet de règlement grand-ducal relatif à l'utilisation des défibrillateurs externes automatiques (avis du 10 octobre 2007)
- Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 9 mai 2003 portant sur l'exercice de la profession d'assistant technique médical de radiologie (avis du 7 novembre 2007)



## **II) Avis sur les nouvelles nomenclatures des actes et services pris en charge par l'assurance maladie.**

Divers avis concernant les actes et services 1. des médecins (trois avis), 2. des laboratoires d'analyses médicales et de biologie clinique (un avis), 3. prestés dans le domaine de la psychiatrie extrahospitalière (un avis) et 4. des orthophonistes (un avis) ont été adressés au Président de la commission de nomenclature.



## **III) Consultations et avis juridiques.**

A part des avis demandés par écrit, il y a eu deux réunions avec Me Luc SCHAACK pour demander des avis juridiques. Me Schaack a entre autre assisté une délégation du Collège médical lors des réunions avec le ministre de la Santé. Il a aussi agi au nom du Collège médical auprès de différents acteurs du secteur. Il a assisté le président au Conseil supérieur de discipline du Collège médical.



**IV) Discussions, propositions et avis sur des questions particulièrement importantes soulevées au fil de l'année 2007.**

Discussions sur la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. Discussions sur les amendements à apporter à la loi relative au Collège médical et sur les amendements à apporter à la loi modifiée concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire.

Pour répondre aux multiples questions et pour préparer les nombreuses interventions, le nombre de lettres expédiées par le secrétariat du Collège médical en 2007 a atteint le chiffre de 1695 (1153 pour l'année 2006 c'est-à-dire une augmentation de 47 %).



**V) Analyse des contrats d'association, de remplacement, de location et de stage de formation ainsi que contrats d'agrément avec des établissements publics.**

52 (41) contrats d'association entre médecins et aucun (03) contrat d'agrément entre un établissement public et des médecins, 04 (03) contrats de remplacement, 02 (01) contrat de location et 0 contrat de stage de formation ont été soumis pour avis au Collège médical.



**VI) Examen des demandes d'autorisation d'exercer, titres de formation, de stage et de remplacement et de prestation de service.**

**A) Demandes d'autorisation d'exercer, titres licites de formation et titres académiques :**

<b>1. médecins généralistes:</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Avis favorables candidats luxembourgeois	06	02	09	09	07
Avis favorables candidats étrangers	10	26	26	31	22
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	00	01	02	02	07
<b>Total des avis émis:</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>36</b>

<b>2. médecins spécialistes:</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Avis favorables candidats luxembourgeois	04	15	19	17	22
Avis favorables candidats étrangers	88	57	79	90	100
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	01	02	01	00	04
<b>Total des avis émis:</b>	<b>93</b>	<b>74</b>	<b>99</b>	<b>107</b>	<b>126</b>

<b>3. médecins dentistes:</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Avis favorables candidats luxembourgeois	03	01	6	06	05
Avis favorables candidats étrangers	30	39	48	33	35
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	00	02	05	02	01
<b>Total des avis émis:</b>	<b>33</b>	<b>42</b>	<b>59</b>	<b>41</b>	<b>41</b>

<b>4. pharmaciens</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Avis favorables candidats luxembourgeois	06	05	05	13	08
Avis favorables candidats étrangers	20	18	13	19	19
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	01	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	01	01	00	00	00
<b>Total des avis émis:</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>32</b>	<b>27</b>

### **5. titres de formation et titres académiques**

41 (26) demandes pour porter un titre de formation ont été avisées favorablement.

12 (27) demandes pour porter un titre de formation supplémentaire ont été avisées défavorablement, pour cause de non-conformité avec la législation en vigueur.

3 demandes pour porter un titre académique ont été accordées.

### **B) Demandes d'autorisation de stage (MEVS = médecins en voie de spécialisation) et de remplacement :**

	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Autor. MEVS candidats luxbgeois	27	32	35	26	40
Autor. MEVS candidats étrangers	77	76	89	89	134
Refus MEVS candidats luxbgeois	00	00	00	00	00
Refus MEVS candidats étrangers	00	00	00	00	00
Autor. de remplacements cand. Luxbgeois	60	34	32	19	40
Autor. de remplacements cand. Etrangers	57	62	46	50	56
Refus de remplacements cand. Luxbgeois	00	00	01	00	00
Refus de remplacements cand. Etrangers	00	02	00	00	01
<b>Total des avis émis:</b>	<b>221</b>	<b>206</b>	<b>203</b>	<b>184</b>	<b>271</b>

### **C) Prestations de service d'un médecin ressortissant d'Etat membre de l'Union Européenne établi dans un autre Etat membre :**

En 2007 le Collège médical a reçu de nombreuses déclarations de prestation de service qu'il a transmis à l'Union des Caisses de Maladie pour les faire valider, afin que les patients soient remboursés. Le Collège médical a vérifié 55 déclarations de prestation de service. Dans tous les cas, il a dû demander au prestataire de lui fournir une attestation certifiée conforme d'honorabilité et de moralité professionnelle certifiant ainsi son inscription au registre professionnel.



## VII) Avis au sujet des candidatures pour pharmacies vacantes.

Quatre (03) avis ont été élaborés pour les concessions de pharmacie devenues vacantes à Erpeldange, à Dippach, à Pétange et à Wormeldange.

Deux (01) avis ont été élaborés pour concession nouvellement créée au courant de l'année 2007 sur le territoire des communes de Dippach et de Pétange.



## VIII) Litiges, plaintes diverses et affaires disciplinaires.

115 (88) plaintes ont fait l'objet d'examen et de décisions.

Pour le détail des plaintes il y a lieu de se référer au tableau et aux explications ci-après.

<b>Litiges, plaintes diverses et affaires disciplinaires:</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
1) Médecin c/ médecin respect. pharmacien c/pharmacien	08	02	10	08	14
2) Patient resp. établiss. Public c/ médecin	48	60	69	75	88
3) Médecin c/ patient	00	00	03	04	00
4) Collège médical c/ médecin	00	00	01	00	01
5) Patient resp. médecin c/ établissement public	06	02	06	01	02
6) Divers	00	00	01	00	10
<b>Totaux:</b>	<b>62</b>	<b>64</b>	<b>89</b>	<b>88</b>	<b>115</b>

Explications:

Sur l'ensemble des 115 plaintes retenues, il y a lieu de préciser que

- 07 (04) plaintes concernaient des problèmes de tarification ;
- 03 (00) plaintes concernaient des problèmes en rapport avec le service de garde et de remplacement ;
- 15 (06) plaintes concernaient des contestations de certificats médicaux y compris les certificats de complaisance ;
- 23 (05) plaintes concernaient des contestations des traitements médicaux/dentaires administrés ;
- 36 (60) plaintes concernaient des accusations au niveau du comportement humain/professionnel d'un médecin visé ;
- 31 (13) plaintes diverses.

04 (07) saisies du Conseil de discipline du Collège médical

Poursuite d'aucune (02) personne pour exercice illégal de la médecine, respectivement de la médecine dentaire au Grand-Duché de Luxembourg.



### **IX) Examens de textes d'annonces, d'en-tête de lettres et de plaques professionnelles.**

29 (34) annonces ont été avisées favorablement.

13 (16) annonces ont été soit avisées défavorablement soit retournées au demandeur accompagnées par des recommandations à respecter. Dans aucun (0) cas, un candidat a été cité devant l'assemblée plénière pour se faire rappeler oralement les modalités à suivre pour obtenir l'autorisation de publier une annonce renseignant sur l'ouverture d'un cabinet médical.

Le Collège médical est intervenu bon nombre de fois pour rappeler aux médecins la réglementation en vigueur en ce qui concerne le port de titres.



### **X) Entrevues diverses.**

Au fil de l'année 2007 le Collège médical a eu 50 (53) entrevues diverses qui sont énumérées ci-après:

9 entrevues avec le Ministre de la Santé, respectivement avec ses représentants (concession de pharmacie, questions diverses, carte professionnelle, règlement d'ordre intérieur, loi relative au Collège médical, exercice des professions médicales, dossier hospitalier, y compris réunion du Dr Kraus avec M. Schwebag du 30.11.07)

1 entrevue avec les représentants du Ministère de la Santé et l'Union des Caisses de Maladie au sujet des traitements parallèles

2 entrevues de conciliation dont une entre médecins et une entre un médecin-dentiste et un patient

4 entrevues avec trois médecins au sujet de comportement civil ou professionnel inappropriés

3 entrevues avec quatre médecins au sujet du service de garde des médecins

1 entrevue avec un médecin-dentiste concernant le port de titres et l'exercice de la médecine dentaire au Luxembourg

2 entrevues à la Chambre des Députés en présence de la commission de la Santé et de la Sécurité sociale concernant les soins palliatifs et la profession d'ostéopathe

4 entrevues avec 8 médecins-dentistes au sujet de leur contrat d'association

3 entrevues avec trois médecins au sujet de l'établissement de certificats médicaux ou ordonnances contestés

1 entrevue avec 2 médecins en vue d'une conciliation

1 entrevue avec 1 médecin, chef de service de la direction de la Santé

1 entrevue avec un médecin-dentiste au sujet d'un panneau publicitaire contraire aux principes déontologiques

2 entrevues avec un médecin et un médecin-dentiste au sujet de port de titres non autorisés, contraire au code de déontologie et à la législation luxembourgeoise

1 entrevue avec 1 médecin au sujet du port de titre de professeur non autorisé

1 entrevue avec la direction du CHL (Drs Kerschen et Schroell) au sujet du port de titres

2 entrevues avec deux médecins au sujet d'un comportement anti-déontologique

1 entrevue avec deux médecins (Drs Goergen et Bisdorff) au sujet de la médecine d'aviation

2 entrevues avec deux médecins-dentistes au sujet de l'application d'une tarification non conforme à la convention

3 entrevue avec 4 médecins-dentistes au sujet de leur activité au Luxembourg

1 entrevue avec le procureur général d'Etat, M. Robert BIEVER et une délégation de la direction générale de la Police au sujet de divers problèmes (perquisitions)

1 entrevue avec les représentants de l'Association Luxembourgeoise des Médiateurs Agréés

1 entrevue avec un médecin-dentiste en formation au sujet de sa situation professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg

1 entrevue avec des représentants de l'Association des médecins et médecins-dentistes (AMMD)

28 (21) séances pour instruire 22 (17) affaires disciplinaires dont 04 (07) ont été transmises au Conseil de discipline

Plusieurs entrevues avec les médecins concernés, respectivement les plaignants (ou famille) suite à des plaintes concernant une contestation d'un traitement médical

218 (204) entrevues avec les candidats médecins, médecins-dentistes et pharmaciens dont 42 luxembourgeois et 176 non-luxembourgeois pour les familiariser avec la législation luxembourgeoise.



## **XI) Divers.**

### ***A) Actions contre la publicité illicite et tapageuse de la part de personnes n'appartenant pas au corps médical.***

En 2007 le Collège médical est intervenu à diverses reprises auprès de personnes ou organismes n'appartenant pas au corps médical pour leur interdire de proposer des activités relevant strictement de l'exercice de la profession de médecin.

### ***B) Mise à jour régulière du site Internet [www.collegemedical.lu](http://www.collegemedical.lu).***

Au site Internet du Collège médical n'a pas subi de grandes modifications, néanmoins il faut particulièrement souligner que les nouvelles législations publiées au cours d'une année courante concernant les professions de médecin, médecin-dentiste et pharmacien sont ainsi affichées sur ce site.

En outre, la rubrique « Recommandations » a subi des modifications notamment au sujet des mises à jour des conseils adressées aux médecins et patients. Les nouvelles lois et les nouveaux règlements grand-ducaux ont été ajoutés sous la rubrique « Législation »

**C) *Conférence Européenne des Ordres des Médecins et des Organismes d'attributions similaires (CEOM).***

Comme dans le passé le Collège médical est représenté régulièrement (dont 3 fois en 2007) aux réunions de la « Conférence Européenne des ordres et des Organismes d'attributions similaires ».

**D) *Conférence des Ordres et organismes assimilés des praticiens de l'art dentaire européens (CODE).***

Le Collège médical est régulièrement (dont 2 fois en 2007) représenté à la « Conférence des Ordres et organismes assimilés des praticiens de l'art dentaire européens ». Le Collège médical en assura la présidence en 2009 et 2010. La réunion du premier semestre 2009 est prévue à Luxembourg.

**E) *Réunion des autorités compétentes pour les pharmaciens dans l'Union européenne.***

Un membre pharmacien du Collège médical a assisté à deux réunions des autorités compétentes pour les pharmaciens de l'Union européenne.

**F) *Projet européen concernant les services de santé.***

En 2007 a été poursuivie le projet européen sur les services de santé (pour médecins, médecins-dentistes, pharmaciens, ...) où le Collège médical est représenté pour discuter e.a. la mise en place d'une carte professionnelle européenne, la mobilité des professionnels en Europe, ...

**G) *Création d'une commission de conciliation.***

Au cours de l'année 2007, des discussions débutées en 2002 concernant la création d'une commission de conciliation ont été reprises par le ministère de la Santé. Cette commission a pour but de concilier des conflits entre des patients et les médecins concernés.

**H) *Participation d'un délégué du Collège médical au Comité directeur de la formation spécifique en médecine générale.***

**I) *Aucun (00) retrait d'autorisation d'exercer de médecins par le ministre de la Santé n'a eu lieu.***

= = = = =

**B) ACTIVITES DU CONSEIL DE DISCIPLINE DU COLLEGE MEDICAL ET DU CONSEIL SUPERIEUR DE DISCIPLINE DU COLLEGE MEDICAL**

04 (07) dossiers ont été transmis au Conseil de discipline du Collège médical, 00 (05) médecins et 04 (02) médecins-dentistes. Le Conseil de discipline du Collège médical a siégé pour traiter 07 dossiers en 2007 dont 06 dossiers transmis déjà en 2006, Le Conseil de discipline du Collège médical a pris 04 (04) jugements.

Le conseil supérieur de discipline du Collège médical a siégé une fois en 2007. 2 dossiers y ont été transmis.